

# Loi immigration : pourquoi Aurélien Pradié et Huguette Tiegna, les deux députés du Lot, ont voté pour

Abonnés



Parmi les quatre parlementaires du Lot, les deux sénateurs ont voté contre, les deux députés ont voté pour. Huguette Tiegna et Aurélien Pradié nous expliquent leurs choix.

## Aurélien Pradié, député LR

Pour quelles raisons avez-vous voté en faveur de la loi immigration ?

Parce qu'il fallait reprendre en main la politique migratoire. Parce qu'il n'est plus possible de laisser notre pays se faire marcher dessus comme un paillason. Sur le droit du sol, il est élémentaire de fixer une période de plusieurs années de travail avant de percevoir des allocations. Et ce n'est pas antirépublicain. À tous ceux qui crient au loup : que les socialistes aillent voir ce qui se passe au Danemark où le gouvernement socialiste est en train de fixer ces mêmes règles. Aimer la France n'est pas antirépublicain.

S'agit-il aujourd'hui d'une victoire politique pour les Républicains ?

On avait fixé des règles claires et nous avons obtenu gain de cause sur tous les points. La déchéance de nationalité pour ceux qui commettent un crime contre des pompiers et des policiers, ça, c'est une victoire. Je suis stupéfait du ridicule autour de ce vote. C'est de la comédie, je ne comprends pas ce qui pose problème dans un texte qui dit que ceux qui respectent les règles seront accueillis dans notre pays et ceux qui ne les respectent pas ne le seront pas.

Comprenez-vous que l'on vous reproche de faire le lit du RN ?

Ils n'ont pas voté ce texte par conviction mais pour mettre le bordel dans la vie politique. D'ailleurs, les sénateurs RN ont voté contre et les députés RN ont voté pour. Ils ont joué les coucou de façon ridicule. Si on veut lutter contre le RN le seul remède est d'apporter des solutions. C'est le cas avec ce texte.

Avez-vous conscience des difficultés que ce texte risque d'engendrer pour des familles ou des personnes isolées ?

Il n'y a pas d'effet rétroactif. Les familles accompagnées continueront de l'être. Si notre pays veut bien accueillir, il doit accueillir moins.

Que pensez-vous de l'initiative du Département du Lot qui veut créer une allocation d'autonomie universelle ?

Le département se ridiculise et donne une image déplorable. Je ne laisserai pas le conseil départemental du Lot se Mélenchoniser. Je demanderai aux autorités préfectorales de faire le nécessaire pour que la loi soit respectée.

**A lire aussi :** [Loi immigration : allocations, quotas, droit du sol... ces mesures que le Conseil constitutionnel pourrait censurer](#)

## **Huguette Tiegna, députée LREM**

Pour quelles raisons avez-vous voté en faveur ce texte ?

J'ai voté pour ce texte par fidélité au Président de la République mais c'est un choix difficile car toutes les mesures ne me correspondent pas. Certaines mesures sont essentielles comme les problèmes de recrutement liés aux personnes étrangères qui sont privées de papier. Des entreprises nous demandent régulièrement de régulariser ces travailleurs pour pouvoir les embaucher. C'est une demande des Français depuis longtemps qui correspond à la réalité. Une autre mesure qui correspond à ma sensibilité : criminaliser les passeurs. Ils sont désormais passibles de vingt ans de prison et d'1,5 million d'euros d'amende, maximum. Je ne veux pas que la Méditerranée soit le tombeau de l'immigration.

Avez-vous hésité à voter ?

Oui. L'équation était de choisir entre ma loyauté au Président, ma responsabilité de conserver une union autour de lui et mes convictions et mes valeurs. C'est une loi qui n'est pas facile. Certaines mesures vont dans le sens de mes valeurs, d'autres pas. J'entends déjà ceux qui me réduisent à mes origines parce que je suis issue de l'immigration. Aucune mesure n'empêche de venir en France. Et les mesures sur l'attribution des APL ou la déchéance de nationalité ne sont pas de notre fait et je ne suis pas d'accord avec ça. Quand on a commis un crime, on condamne à la hauteur du crime. Les mesures qui sont anticonstitutionnelles seront examinées. C'est la conséquence de la majorité relative.

**A lire aussi :** [Loi immigration : le Département du Lot refuse d'appliquer la préférence nationale pour l'attribution de l'allocation d'autonomie](#)

Comprenez-vous que l'on vous reproche de faire le lit du RN ?

Non car il n'y a aucun amendement du RN dans cette loi. C'est LR qui est le marche-pied du RN.

Que pensez-vous de l'initiative du Département du Lot ?

C'est de la communication. Ils n'ont pas pris le temps de regarder le contenu de la loi.

Comment voyez-vous votre avenir au sein de LREM ?

La majorité a toujours contenu des sensibilités différentes , l'ADN est la diversité des opinions et je ne pense pas que la division va continuer.